

Opérateurs non certifiés qui communiquent sur des produits « BIO »

Comme tout autre secteur, le BIO n'est pas à l'abri de manquements ni même de fraudes. Certisys suit le développement du BIO et sa mission est tout d'abord préventive pour éviter les fraudes et si manquements ou fraude il y a, d'intervenir et de sanctionner en fonction.

Le système BIO Européen est transparent et accessible : il permet à tout citoyen de vérifier si un opérateur ou produit BIO est réellement certifié BIO. C'est un gage de crédibilité et de confiance. Si vous ne retrouvez pas le nom de l'opérateur ni son certificat dans [la base de données](#) de Certisys, c'est soit que cet opérateur est contrôlé et certifié par un autre organisme de contrôle soit que cet opérateur n'est pas certifié bio du tout.

Que faire dans ce cas-là ?

Signalez-le à la Région concernée en envoyant un **e-mail** :

1. Mentionnez le nom de la société/personne
2. Dirigez éventuellement vers un site web/page Facebook/Instagram
3. Idéalement, ajouter des printscreens.

Contact

- **Wallonie** : laurence.chateau@spw.wallonie.be & serge.massart@spw.wallonie.be
- **Bruxelles** : wnijs@gob.brussels
- **Flandre** : bio@lv.vlaanderen.be

Liens vers les opérateurs certifiés BIO :

- [Liste des opérateurs BIO certifiés par Certisys](#)
- [Liste des opérateurs BIO en Wallonie](#)
- [Liste des opérateurs BIO à Bruxelles](#)
- [Liste des opérateurs BIO en Flandre](#)
- Ou biocerti.be, la liste de tous les opérateurs BIO belge